


 Master

finance, comptabilité et contrôle de gestion

comptabilité, contrôle, audit

Diplôme national - bac+5 - formation à temps partiel

Informations et inscriptions

Service formation continue

IGR-IAE de Rennes
11, rue Jean Macé
CS 70803
35708 Rennes Cedex 7
Tél : 02 23 23 38 84
sfc-igr@univ-rennes1.fr

Contacts

Chargée de mission

Pascale BURBAN

Assistante de formation

Nicole IGLESIA

Coordination pédagogique

Emmanuelle FROMONT (master 1)
Lionel TOUCHAIS (master 2)
maîtres de conférences
IGR-IAE de Rennes

En savoir plus :

<http://www.igr.univ-rennes1.fr/>



Public

Destiné aux professionnels des services administratifs et financiers, aux comptables, auditeurs et consultants d'entreprises, d'organismes publics ou de cabinets d'expertise comptable, le master comptabilité, contrôle, audit (CCA) offre une spécialisation dans les domaines de la comptabilité et de l'audit complétée par une compétence sur les aspects financiers et juridiques. Il est également ouvert aux personnes en recherche d'emploi.

Objectifs, compétences développées

Le master CCA s'appuie sur une expertise très anciennes et sur l'un des plus denses réseaux d'anciens (près de 14 000 personnes sont diplômées de l'IGR-IAE de Rennes). Il est proposé en collaboration avec l'institut régional de préparation à l'expertise comptable (IRPEC).

Cette formation permet aux stagiaires d'être rapidement opérationnels et évolutifs dans l'exercice de leur métier en leur présentant également les évolutions récentes et les nouvelles problématiques dans le domaine visé : normes IFRS ou comptabilité internationale, évolution de la mission d'audit légal, progiciels de gestion intégrés (SAP), nouvelles approches en contrôle de gestion (méthode UVA, contrôle de gestion des activités de service...), nouveautés dans le domaine du droit...

Le master CCA est un diplôme affilié au réseau des masters CCA et est clairement reconnu par les entreprises et les cabinets.

Débouchés

Cette formation répond à un besoin croissant des entreprises. Elle est particulièrement appréciée sur le marché de l'emploi où elle a peu d'équivalent et sur lequel les métiers de la comptabilité et de l'audit connaissent un développement important.

Elle permet d'intégrer les fonctions comptables, administratives et financières dans des entreprises ou des cabinets d'expertise comptable et d'audit, des collectivités territoriales ou des organismes publics.

Ce master permet un accès privilégié aux diplômes nationaux de l'expertise comptable ainsi qu'au certificat d'aptitude aux fonctions de commissaire aux comptes (CAFCAC). Il confère une dispense des unités d'enseignement du diplôme de comptabilité et gestion (DCG) et d'une partie de celles du diplôme supérieur de comptabilité et gestion (DSCG), hormis les UE 1 et 4 (Arrêté du 9 janvier 2008). Les titulaires de ce master peuvent ensuite passer les 2 dernières UE du DSCG en candidat libre en bénéficiant des sessions intensives organisées par l'IRPEC à un tarif préférentiel au cours du mois de septembre.

Modalités pratiques

Prix de la formation :

- master 1 : 3 500 €
- master 2 : 6 500 €

(droits d'inscription universitaire et frais de documentation compris)

Durée :

- master 1 : 308 heures
- master 2 : 458,5 heures

Lieu :

- IGR-IAE de Rennes

Nombre de places :

- 15/20

Constitution du dossier :

- dossier de candidature à renseigner à partir du site de l'IGR-IAE de Rennes / rubrique *reprise d'études* et à déposer auprès du service de formation continue
- CV (2 ex.)
- lettre de motivation (2 ex.)
- 2 photos récentes
- justificatif d'identité
- photocopies des diplômes (bac + diplôme le plus élevé)
- brochure de présentation de l'entreprise ou justificatif d'inscription à Pôle Emploi

Calendrier

Date limite de dépôt de dossier :

- 15 mai

Début des cours :

- master 1 : mi-septembre
- master 2 : fin août

Fin de formation :

- master 1 : fin mai
- master 2 : fin juin

Conditions d'accès

Pré-requis :

- **master 1** : être titulaire d'un diplôme de niveau bac+3 en sciences de gestion, complété par une expérience professionnelle de 3 ans minimum obligatoire en comptabilité, audit ou contrôle.
- **master 2** : être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau bac+4 en sciences de gestion (maîtrise sciences de gestion, MSTCF, DECF-DCG, maîtrise de sciences économiques option gestion...) et d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum dans le domaine de la comptabilité, de l'audit ou du contrôle.

Dérogations possibles : être titulaire d'un diplôme de niveau bac+2 en gestion et d'une expérience professionnelle de 6 ans qui sera appréciée par le jury de recrutement.

Sélection des candidats : étude des dossiers de candidature - entretiens individuels pour les candidats présélectionnés.

Organisation pédagogique

La formation est organisée en unités d'enseignement (UE). La validation se fait par *crédits european credit transfert system* (ECTS).

Le master s'organise en deux années : à l'issue de la première année, les stagiaires doivent totaliser 60 ECTS, répartis sur les 7 UE du programme.

Le diplôme intermédiaire de maîtrise *comptabilité contrôle audit* est délivré aux stagiaires à l'issue de ce master 1.

À l'issue de la deuxième année (master 2), les stagiaires doivent totaliser 60 ECTS, répartis sur les 10 UE du programme.

La formation est fondée sur une pédagogie diversifiée :

- méthodes actives visant à formaliser les problèmes et à étudier les éléments de décision ;
- études de cas et exercices de simulation de gestion ;
- remise d'ouvrages.

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants universitaires et de professionnels (experts-comptables, commissaires aux comptes, inspecteurs des impôts, magistrats et auditeurs) qui dispensent leurs savoir et savoir-faire.

Les cours ont lieu à raison de 3 jours (jeudi, vendredi et samedi) tous les quinze jours.

Pour les personnes en recherche d'emploi, un stage en cabinet ou en entreprise de 3 mois minimum est obligatoire. Il est étalé sur la durée de la formation, à raison de 2 à 3 jours par semaine.

Ce stage permet à la fois de mettre en application les connaissances ainsi que de connaître le secteur d'activité concerné. Il est un complément majeur de la formation en vue d'une reprise d'activité professionnelle.

Programme

Master 1

Le master 1 s'articule autour d'un premier semestre centré sur des enseignements en gestion et en management, puis d'un second semestre de pré-spécialisation dans les domaines de la comptabilité, de la finance et du contrôle de gestion introduisant les contenus étudiés en deuxième année de master.

UE 1 - management (77 h - 14 ECTS) :

- stratégie (21 h) ;
- management de la production – qualité (28 h) ;
- gestion des ressources humaines (28 h).

UE 2 - gestion juridique, fiscale et sociale (42 h - 12 ECTS) :

- droit fiscal 1 (14 h) ;
- droit fiscal 2 (spécifique CCA) (14 h) ;
- droit des sociétés (14 h).

UE 3 - comptabilité (21 h - 6 ECTS) :

- comptabilité approfondie (14 h) ;
- comptabilité approfondie (spécifique CCA) (7 h).

UE 4 - contrôle de gestion (56 h - 12 ECTS) :

- comptabilité de gestion (21 h) ;
- budget (21 h) ;
- contrôle de gestion approfondi (14 h).

UE 5 - finance (28 h - 6 ECTS) :

- analyse financière (14 h) ;
- investissement (7 h) ;
- financement (7 h).

UE 6 - management des systèmes d'information (21 h - 5 ECTS) :

- gouvernance des systèmes d'information - gestion de la performance informatique et sécurité des systèmes - ERP (14 h) ;
- gestion de projet informatique (7 h).

UE 7 - international economic current events (28 h - 5 ECTS) :

- anglais (grammaire et vocabulaire) (14 h) ;
- environnement économique en anglais (14 h).

Le programme inclut, en outre, deux journées (14 h) de remise à niveau en comptabilité générale.

Master 2

Le master 2 aborde de manière approfondie l'ensemble des disciplines liées aux domaines de la comptabilité, du contrôle de gestion et du droit.

UE 1 - gestion juridique, fiscale et sociale (56 h - 6 ECTS) :

- droit pénal des affaires (14 h) ;
- droit social 1 (21 h) ;
- droit fiscal 1 (21 h).

UE 2 - contrôle de gestion (35 h - 6 ECTS) :

- contrôle de gestion (21 h) ;
- contrôle de gestion approfondi (14 h).

UE 3 - comptabilité (42 h - 6 ECTS) :

- comptabilité des sociétés (21 h) ;
- fusion et évaluation (21 h).

UE 4 - stratégie et systèmes d'information (42 h - 6 ECTS) :

- stratégie et contrôle (21 h) ;
- progiciels de gestion (ERP) – SAP R/3 et BO (21 h).

UE 5 - pérennité de l'entreprise (42 h - 6 ECTS) :

- droit des sociétés 1 (14 h) ;
- procédures collectives (14 h) ;
- transmission de l'entreprise (14 h).

UE 6 - comptabilité et groupe (49 h - 6 ECTS) :

- consolidation (28 h) ;
- normes IFRS (21 h).

UE 7 - audit (42 h - 6 ECTS) :

- commissariat (14 h) ;
- techniques d'audit (21 h) ;
- audit informatique (7 h).

UE 8 - finance (63 h - 6 ECTS) :

- ingénierie financière (21 h) ;
- finance internationale et gestion de trésorerie (21 h) ;
- marchés financiers (21 h).

UE 9 - management juridique de l'entreprise (56 h - 6 ECTS) :

- droit des sociétés 2 (14 h) ;
- droit fiscal 2 (28 h) ;
- droit social 2 (14 h).

UE 10 - relations professionnelles (6 ECTS) :

- mémoire professionnel avec soutenance.